

Communiqué de presse

Chauffages et intoxications au monoxyde de carbone : la précarité énergétique comme facteur aggravant !

Dès les premières fraîcheurs, les foyers rallument leur chauffage principal et utilisent parfois leur chauffage d'appoint à combustion (feu à pétrole, cheminée...). Cette année, **l'augmentation importante du prix des énergies** risque de **favoriser des comportements entraînant une exposition au monoxyde de carbone** : utilisation d'appareils non entretenus ou vétustes, utilisation de poêle à pétrole comme chauffage principal, recours à un groupe électrogène en espace clos...

Chaque année, le monoxyde de carbone fait de **nombreuses victimes** dans la région et représente un risque pour chacun. Ainsi, au cours de la dernière saison de chauffe (2020-2021), **83 foyers d'intoxication** ont été signalés au dispositif de surveillance et 5 personnes sont malheureusement décédées. Les appareils impliqués dans les intoxications étaient principalement des chaudières au gaz de ville mais d'autres appareils sont aussi concernés comme des appareils de **chauffage au charbon** ou au bois.

Inhalé, le monoxyde de carbone vient se fixer sur l'hémoglobine du sang pour prendre la place de l'oxygène, causant ainsi l'asphyxie. Maux de tête, vertiges, nausées, vomissements... sont les premiers symptômes. L'action du monoxyde de carbone peut être très rapide et sa victime peut perdre connaissance en quelques minutes.

Il est donc primordial de rappeler les bons gestes de prévention pour éviter l'intoxication !

- Faire ramoner mécaniquement tous les conduits de fumées par un professionnel qualifié ;
- Faire vérifier ses installations de chauffage par un professionnel qualifié ;
- Ne jamais boucher les grilles de ventilation ;
- N'utiliser les chauffages d'appoint que quelques heures par jour ;
- Aérer quotidiennement son logement même en période de grand froid ;
- Ne jamais utiliser un groupe électrogène dans un espace clos



Plus que jamais, soyons vigilants !

Retrouvez plus d'informations sur les intoxications au CO
et sur les moyens de s'en protéger sur <https://www.intoxco-hautsdefrance.fr>